

Conseil de quartier de proximité du Haut de Crévic et du Haut de Penoy

COMPTE RENDU

LE 5 SEPTEMBRE
2019

17H30

Au bout de la rue Charles Péguy
Quartier du HAUT DE PENOY

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 40 personnes</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT et M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative.</p> <p>Fonctionnaires : M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission responsable du service Démocratie participative, M. Frédéric JACQUE, chargé de mission Suivi des Relations Métropole du Pôle des Actions transversales, M^{me} Karima MOKRANI, Assistante administrative, Pôle des Actions transversales.</p> <p>Partenaires : M. William ROY, Responsable de la Direction des Transports de la Métropole du Grand Nancy, M LEMARIE, Directeur de Kéolis, M. Michel MOLINET, Principal Adjoint du Collège Simone de Beauvoir, M. Michel JEANNOT, journaliste de l'Est Républicain.</p>

Contexte :

La mise en place du nouveau réseau de transports en commun par Kéolis a longuement fait débat, certains habitants regrettent la suppression des lignes « habituelles », 7 et 15.

Monsieur Donati estime que le nouveau réseau de Kéolis ne doit pas léser les habitants et doit profiter au plus grand nombre d'usagers.

L'association du Haut de Penoy souhaite que l'arrêt Jeanne d'Arc soit rétabli, que la fréquence des bus 11 et 15 soit augmentée (la passer de 30 minutes à 15 minutes) quels que soient les horaires. Cependant, tous les habitants ne sont pas d'accord avec les revendications de cette association. Certains estiment qu'augmenter la fréquence des bus à des heures creuses n'a aucune utilité et ne souhaitent donc pas voir plus de bus circuler à des horaires de faible fréquentation.

M. LEMARIE rappelle la philosophie du réseau de transport en commun. Il a été organisé autour de quatre lignes structurantes, en tenant compte de la desserte des quartiers et des usages des déplacements. Plusieurs paramètres entrent en compte. Le nouveau réseau offre plusieurs services :

Les grands principes de ce nouveau réseau :

- Les lignes principales 1 à 4 sont renforcées avec un passage toutes les 5 à 10 minutes en semaine.
- Des dessertes plus tard le soir sur toutes les lignes : tous les arrêts de toutes les communes sont desservis les soirs jusque 00h30 tous les jours, toute l'année.
- Un accès tôt le matin au centre-ville de Nancy et à la gare pour prendre les premiers trains.
- Plus de passages pendant les vacances scolaires.

Le nouveau réseau fonctionne de manière renforcé en heures de pointe et diminué en heures creuses.

Un habitant souligne l'insuffisance de l'offre de bus scolaires et souhaite que l'itinéraire de la ligne 17 soit modifié pour desservir le quartier Vand'Est. Il demande également l'augmentation de sa fréquence.

Le principal-adjoint du collège Simone de Beauvoir assure que le collège incite fortement les élèves à prendre les lignes dédiées aux scolaires. Il fait remarquer que les transports en communs sont aussi utilisés par les élèves qui quittent tôt ou tard. Il ajoute qu'il convient de revoir le trajet des lignes de bus autour du collège et les calquer sur les horaires d'entrée et de sortie des collégiens n'est pas forcément une bonne solution. La plupart des collégiens sont issus d'un milieu défavorisé. Aussi, leur permettre de rentrer sur le temps de midi ne garantit pas pour eux la prise d'un repas équilibré. Il est donc préférable que les enfants mangent à la cantine scolaire, où les prix sont très compétitifs (entre 0,50 € et 3 € par jour, selon le quotient familial).

Un habitant demande pourquoi les bus des lignes 7 et 15 ne circulent pas le dimanche, même avec un service

minimum, d'un bus toutes les heures ou d'un toutes les deux heures.

Un habitant signale qu'une pétition a été signée par 90 personnes. Des revendications ont déjà été abordées avec la direction de Kéolis, notamment la desserte du collège par une nouvelle ligne de bus, circulant aux heures d'entrée et de sortie des collégiens, afin d'éviter que les jeunes traversent le quartier à pied.

Les pétitionnaires ont aussi demandé que l'arrêt Jeanne d'Arc de la ligne 4, arrêt supprimé par Kéolis, soit remis. Ils souhaitent aussi la modification de la fréquence des lignes 11 et 17, toutes les 15 minutes et non pas toutes les 30 minutes, quelles que soient les heures (pleines ou creuses).

Un habitant signale qu'il ne veut plus vivre les nuisances sonores dues aux collégiens qui passent dans le quartier à pied. « *Les enfants qui crient dans la rue de 7h30 jusqu'à 9h, on n'en veut plus !* »

Un habitant questionne le Directeur de Kéolis sur le fait que le Transport à la Demande ne fonctionne pas actuellement.

Le bus de la ligne 11 est bondé le matin ; impossible de le prendre !

Les horaires de passage des bus ne sont plus affichés aux arrêts !

Le bus de la ligne 17 a eu 15 minutes de retard ce matin, alors qu'il vient de Ludres !

Ceux qui font le trajet Roberval-ARTEM sont les laissés pour compte : cela prend 30 minutes !

Une habitante qui emprunte la ligne n°14, regrette que le premier bus ne passe qu'à 7h06 ; elle le prenait avant pour se rendre à son travail, ce qu'elle ne peut plus faire car elle commence à 7h00. Il lui en faudrait un à 6h30.

Réponses de M. Lemarié : « *La ligne 4 ne passe pas par la Rue de Crévic. On va la rapprocher de votre quartier. Elle fonctionne toutes les 15 minutes. Nous devons apprendre à roder le cadencement. C'est vrai que les horaires ne sont plus affichés aux arrêts de bus. Mais l'application fonctionne. C'est peut-être la géo localisation qui ne marche pas. Pour y remédier, il faut recharger sa mise à jour car nous avons réalisé de nombreuses mises à jour. On transporte davantage de personnes sur le réseau RESAGO (le service de Transport à la Demande s'appelait Mobistan). Sur cette application, vous avez les horaires en temps réel. On a conçu ce nouveau réseau urbain en tenant compte des usages. Par exemple, les passagers de la ligne 17 se rendent au lycée Stanislas. Ceux de la ligne 7 se rendent à la gare de Nancy, où il y a une correspondance avec la ligne 4 à l'arrêt Fribourg. La ligne 11 permet les deux correspondances. Quant aux passagers de la ligne 15, beaucoup d'entre eux changent au Vélodrome et montent dans la ligne 17. Je note toutes vos remarques, pour les étudier ensuite.* »

M. Donati souligne qu'en ce qui concerne la ligne 11, les habitants ont fait remarquer que la fréquence de passage, 30 minutes, est insuffisante aux heures de pointe. Il ajoute qu'il faudrait les doubler les matins et les soirs à ces heures de pointe, qu'il convient de préciser.

M. Lemarié promet un bilan des usages des nouvelles lignes de bus fin 2019. Il estime qu'il faut du temps pour s'habituer aux changements de lignes. En ce qui concerne le bus à la demande, ce service fonctionne aussi le dimanche. On peut le réserver jusqu'à 30 minutes à l'avance.

Les nuisances :

Certains habitants accusent les bus de générer des vibrations qui engendrent des fissures sur les murs de leurs habitations, auxquelles s'ajoute le bruit lié à la circulation. Ils ne souhaitent plus voir le bus passer devant chez eux.

Un habitant a remarqué que les bus ne respectent pas la limitation à 30 km/h dans la rue de Crévic, surtout en descente.

Les travaux :

Le collège Simone de Beauvoir sera inauguré le samedi 7 septembre au matin, alors que les travaux ne sont pas achevés. Le principal-adjoint assure que les travaux continuent sans mettre en danger les élèves car les plus gros travaux seront réalisés lors des vacances scolaires de la Toussaint.

Le stationnement :

Les abords du collège sont occupés par des voitures des parents d'élèves (deux voitures sont fréquemment mal garées) qui déposent leurs enfants au collège. Il faut donc revoir la circulation autour du collège, pour améliorer la sécurité des enfants.

- Rue de Crévic : les automobilistes continuent à rouler trop vite et des stationnements gênants sont régulièrement constatés.
- Les automobilistes stationnement le long du chemin des Beuhaies (sa fermeture est souhaitée) et dans la rue Clément Marot, ce qui gêne la circulation. Action : faire intervenir la police municipale.

Derrière le 30 rue des Glières, il y a un portail qui cache un dépôt de déchets. Le terrain appartient à la ville et il n'est plus entretenu.

Divers :

Une riveraine : « *La ville de Vandœuvre a-t-elle été classée en zone de catastrophe naturelle, suite à la sécheresse de cet été ? J'ai remarqué des fissures récentes sur ma maison, vraisemblablement dues aux travaux dans la rue Eugénie Bergé.* »

M. Donati répond par la négative. Il conseille à la riveraine concernée d'effectuer une déclaration auprès de son assurance habitation.

Conclusion de Monsieur le Maire :

Monsieur le Maire remercie le principal-adjoint pour sa présence. « *Nous avons souhaité qu'il y ait un espace public dans le nouveau collège, pour favoriser les rencontres de quartier, ce qui a été réalisé.* »

La problématique des transports en commun reste à résoudre tout en assurant le calme dans le quartier. Nous ferons le point dans quelques mois sur le fonctionnement du nouveau réseau de transports en commun. Les demandes des habitants-usagers sont, d'un part, de rétablir l'arrêt Jeanne d'Arc sur la ligne 4, d'autre part, d'accroître la fréquence des lignes 11 et 17 aux heures de pointe (à préciser) ; de rapprocher la ligne 11 du collège Simone de Beauvoir. Ces points seront étudiés par Kéolis qui s'engage à déplacer rapidement l'arrêt de la ligne 4. D'autre part, Kéolis et la direction du collège se rencontreront pour optimiser la prise en charge des élèves.

Il faut préserver le quartier, respecter son identité et son histoire. Il faut trouver un équilibre entre l'intérêt des riverains et celui des usagers des transports en communs tout en privilégiant le vivre ensemble et le dialogue. »

MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER	SERVICE PILOTE	ECHÉANCE ENVISAGÉE
Contacteur les riverains concernés par le chemin des Beuhaies.	Espaces verts	Dès que possible.
Demander la réduction de la vitesse dans la rue de Crévic. Demande d'une étude à la Métropole.	Relations Métropole	Fait
Revoir la circulation autour des abords du collège Simone de Beauvoir, pour améliorer la sécurité des collégiens. Demander une étude à la Métropole.	Relations Métropole.	Dès que possible.
Passer dans le quartier aux heures d'entrée et de sortie des collégiens et demander aux parents d'élèves des 2 voitures constamment garées sur le trottoir d'éviter ce comportement, gênant la circulation des collégiens.	Police municipale.	Dès que possible